

Le Conseil scolaire Viamonde est un conseil scolaire laïque de langue française qui accueille près de 12 000 élèves dans ses 54 écoles élémentaires et secondaires reconnues pour leur caractère inclusif et accueillant. Il y a plus de 2400 personnes qui travaillent à Viamonde dont 950 enseignantes et enseignants. Partenaire dans le développement de la communauté francophone du sud-ouest de l'Ontario le territoire du Conseil s'étend d'ouest en est de Windsor à Trenton et du nord au sud de Penetanguishene à la région de Niagara en passant par Toronto et London.

Le Conseil cherche à combler un poste de direction à :

- École élémentaire L'Harmonie, Maternelle à 8<sup>e</sup> année, 158, Bridgeport Est, Waterloo, N2J 2K4

### **Exigences et qualifications :**

- Membre en règle de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
- Brevet d'enseignement de l'Ontario ou l'équivalent
- Qualifications de direction d'école parties 1 et 2 ou en voie d'obtention

**Date d'entrée en fonction :** Dès que possible

**Échelle salariale annuelle :** 112 446 \$ à 123 762 \$

### **Conditions de travail régies par la politique 4.05 du personnel non syndiqué.**

Les personnes intéressées sont priées de transmettre, par courriel **avant 16 h le 18 octobre 2018**, une lettre de motivation avec curriculum vitae **en français** et une copie du certificat de qualifications émis par l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, à l'attention du Secteur des ressources humaines, Conseil scolaire Viamonde : [batirmacARRIERE@csviamonde.ca](mailto:batirmacARRIERE@csviamonde.ca)

**Les demandes reçues après la date et l'heure de fermeture du concours ne seront pas considérées. Nous remercions tous les candidats et toutes les candidates, mais nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.**

En vertu des Règlements ontariens 521/01 et 170/02, toute personne employée par le Conseil scolaire Viamonde doit fournir un relevé de ses antécédents criminels avant d'entrer en fonction.

En vertu du Règlement de l'Ontario 191/11, des mesures d'adaptation pour les candidats handicapés sont disponibles sur demande tout au long du processus de recrutement.

Étant donné que le Conseil souscrit aux principes d'équité en matière d'emploi et encourage les demandes de femmes, de minorités visibles, d'autochtones et de personnes handicapées, les personnes qui le désirent sont invitées à s'identifier comme étant membres de ces groupes désignés.

**Les candidates et candidats de l'extérieur du Canada doivent détenir un permis de travail valide avant de poser leur candidature.**